

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)**

- 04-4480 / 101017  
Oerlikon Batteries Industrielles SA Boudry, 2017 Boudry  
fonderie, empâtage, formation et fraisage des plaques  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
14 A  
01.06.2004–01.06.2007 (Modification)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)**

- 04-4446 / 100462  
Jowa AG, 1024 Ecublens VD  
Emballage, préparation de la pâte, confectionm cussan, logistique  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
495 A  
09.05.2004–31.12.2006 (Renouvellement/modification)
- 04-4452 / 102051  
Sereg AG Ittigen, succursale de Givisiez, 1762 Givisiez  
Nestlé à Broc, Kieser Training à Fribourg  
besoins spéciaux de consommation  
10 A  
01.05.2004–01.05.2007 (Nouveau permis)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Travail en piquet) (Art. 14 et 15 OLT1)**

- 04-4445 / 100462  
Jowa AG, 1024 Ecublens VD  
Technique de maintien et d'installation  
besoins spéciaux de consommation  
15 A  
09.05.2004–31.12.2006 (Nouveau permis)

### **Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)**

- 04-4401 / 100046  
DuPont Polymer Powders Switzerland Sàrl, 1630 Bulle  
Usine 2  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
8 A  
02.05.2004–02.05.2007 (Renouvellement)

(A = adultes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 04-4299 / 109031  
Naville SA, 1227 Carouge GE  
Dynapresse – Services généraux  
besoins spéciaux de consommation  
6 A  
09.05.2004–09.05.2007 (Renouvellement/modification)
- 04-4300 / 101654  
SAK Auto Kabel AG, 2950 Courgenay  
Usinage, étampage, montage  
horaire d’exploitation indispensable pour des raisons économiques  
42 A  
09.05.2004–09.05.2007 (Renouvellement/modification)
- 04-4337 / 109159  
Amedis-UE SA, 1022 Chavannes-Renens  
Service d’expéditions  
besoins spéciaux de consommation  
6 A  
01.05.2004–01.05.2007 (Nouveau permis)

### Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 04-4297 / 109031  
Naville SA, 1227 Carouge GE  
Chauffeurs  
besoins spéciaux de consommation  
20 A  
09.05.2004–09.05.2007 (Renouvellement/modification)

### Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 04-4294 / 109032  
Naville SA, succursale de Lausanne, 1007 Lausanne  
Chauffeurs  
besoins spéciaux de consommation  
16 A  
09.05.2004–09.05.2007 (Renouvellement)

**Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)**

- 04-4339 / 100043  
ILFORD Imaging Switzerland GmbH, 1723 Marly  
Découpage de bobines en «donuts» de type Masson Scott  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
24 A  
01.05.2004–01.05.2007 (Renouvellement)

**Dérogation pour le personnel au sol du secteur de la navigation aérienne  
(Art. 28 LTr)**

- 04-4341 / 101514  
Gate Gourmet Switzerland GmbH, 1217 Meyrin  
Personnel au sol de la navigation aérienne (art. 47, al. 3, OLT 2)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
0 A  
11.04.2004–11.04.2007 (Renouvellement)

(A = adultes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

25 mai 2004

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail